



AVIS PUBLIC

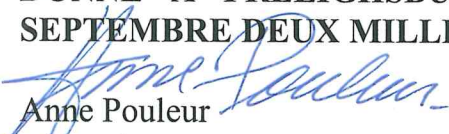
MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG DÉPÔT DE LA TROISIÈME ANNÉE D'APPLICATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2018-2019-2020

Avis est par les présentes donné par la soussignée, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière que le rôle triennal d'évaluation foncière couvrant les exercices financiers 2018-2019-2020 a été déposé au bureau municipal le 14 septembre 2017.

- .- Que le troisième exercice du rôle entrant en vigueur en 2020 a été déposé au bureau municipal le 12 septembre 2019, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant à la Municipalité de Frelighsburg située, au 2 place Hôtel de Ville;
- .- Que conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale toute personne intéressée peut déposer une demande de révision à l'égard du rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des articles 174 ou 174.2, prévue par la section 1 du chapitre X;
- .- Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:
- .- Être déposée ou envoyée par courrier recommandé à l'endroit suivant:

MRC de Brome-Missisquoi
749, rue Principale
Cowansville (Québec) J2K 1J8
450-266-4900
- .- Être transmise sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit indiqué plus haut;
- .- Être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un mandat poste couvrant les frais déterminés à cet effet par le règlement 12-1118 de la MRC de Brome-Missisquoi et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE
SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-NEUF.**


Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière